



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

L'an 2019, le 19 juin, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués le 13 juin 2019, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle n°2 du siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Étaient présents :

M. René ACREMENT, M. Hervé BERTRAND, M. Gérard COINSMANN, M. Philippe DANIEL, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, Mme Rose-Marie FALQUE, M. Laurent GELLENONCOURT, Mme Marie-Jo GEORGES, M. Christian GEX, M. Maurice HERIAT, M. Michel MARCHAL, M. Noël MARQUIS, M. Thierry MERCIER, M. Bernard MULLER, M. Fernand PHILIPPE, M. Guy SERVANT, M. Éric TAVERNE, Mme Sabrina VAUDEVILLE, Mme Damienne VILLAUME

Étaient excusés avec pouvoir :

M. Jacques LAMBLIN pouvoir à M. Hervé BERTRAND, M. François GENAY pouvoir à M. Christian GEX.

Étai(ent) excusé(s) :

M. Philippe ARNOULD, M. Guy BIENTZ, Mme Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, Mme Dominique JACQUOT, M. Francis LARDIN, M. Jean-Paul MARTIN
M. Jean-Christophe AUBERT remplacé par M. Gérard COINSMANN, Mme Annie FARRUDJA remplacée M. Maurice HERIAT, M. Jacques PISTER remplacé M. Fernand PHILIPPE, M. Jonathan KURKIENCY remplacé M. Guy SERVANT, M. Frédéric MAILLIOT remplacé M. Éric TAVERNE

Voix consultatives : Mme Sophie LEHE était présente et M Claude RICHARD était excusé.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Damienne VILLAUME.

2019-035 : ADMINISTRATION GENERALE : CONSEIL DEPARTEMENTAL DEMANDE DE SUBVENTION SOUTIEN A L'INGENIERIE

Dans le cadre du Contrat Territoires Solidaires, le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien à l'ingénierie du Pays du Lunévillois pour l'année 2019.

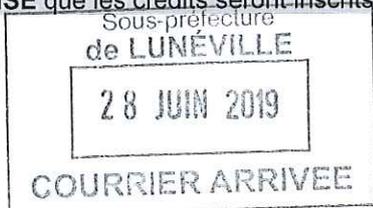
En effet, il est rappelé que l'ingénierie du Pays permet de préparer et d'animer les travaux du PETR, du Conseil de développement et du Groupe d'Action Locale LEADER du Pays du Lunévillois.

Ainsi, cette aide au fonctionnement et au financement des postes permet au Pays d'assurer entre autres les missions suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre du Projet de territoire et du contrat de ruralité
- Plateforme Locale de rénovation énergétique
- Participation à la réflexion sur le schéma des énergies renouvelables à l'échelle de la Multipôle Nancy Sud Lorraine
- Plan Alimentaire Territorial
- Le programme LEADER
- Le contrat Local de Santé
- Les services à la mobilité
- La Maison du tourisme

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer le fonctionnement de la structure pour 2019,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président, Hervé BERTRAND

